

Mata Utu, le 7 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle phase d'allègement progressif des mesures de confinement à compter du lundi 10 mai 2021 jusqu'au dimanche 30 mai 2021 à minuit

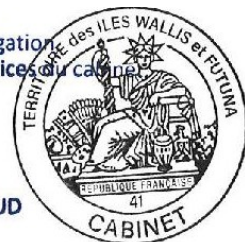
Compte tenu de l'évolution favorable de la situation épidémiologique constatée sur le territoire, ont notamment été arrêtées les mesures d'allègement progressif de confinement suivantes à l'issue du COMIS réuni le 6 mai 2021 :

- ➔ fin de la limitation des déplacements individuels en journée mais interdiction des déplacements de 20h00 à 05h00 du matin sauf à justifier d'un motif précis (santé, travail) et présentation d'une attestation de déplacement.
- ➔ rassemblements sur la voie publique autorisés jusqu'à 10 personnes (30 pour enterrements).
- ➔ réouverture des établissements recevant du public (dans le respect d'un protocole sanitaire et avec jauge d'accueil du public à 50 %) à l'exception des Fale fono, des Tauasu, des Bingos, des restaurants, débits de boissons à consommer sur place, bars discothèques, des gymnases et équipements sportifs couverts qui restent fermés.
- ➔ reprise complète d'activité dans le respect d'un protocole sanitaire pour tous les secteurs hors Bingos, débits de boissons, restaurants et taxiboat.
- ➔ reprise des messes uniquement en semaine à 05h30 avec une jauge fixée à 35 % de la capacité d'accueil (places assises) dans le respect d'un protocole, des gestes barrières et de la distanciation.
- ➔ pour la rentrée scolaire, la date d'accueil des élèves dans les établissements d'enseignement a été fixée :
 - au 17 mai 2021 pour les élèves de classes de terminale
 - au 25 mai 2021 pour l'ensemble des niveaux du premier et second degré à 50 % des effectifs et dans le respect des protocoles sanitaires validés par les autorités sanitaires

Afin de lutter contre la propagation de la Covid-19, les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, incluant le port d'un masque chirurgical et la distanciation physique d'au moins deux mètres entre deux personnes, dites « mesures barrières », doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance.

Pour le préfet et par délégation
L'adjoint à la cheffe des services du cabinet


Patrick ARNAUD



Contact presse :
Elizabeth BARKA-LAMOUR - Cheffe des services du cabinet du Préfet
+00681.82.11.03



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr